

AV-550 SOIL STRENGTHENER™**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	AV-550 SOIL STRENGTHENER
Autres moyens d'identification	Résine hydrophobe
Usage recommandé	Utilisation Industrielle Seulement.
Restrictions d'utilisation	Sans objet.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Avanti International, 822 Bay Star Blvd, Webster, TX, 77598, USA, 281.486.5600, avantigrout.com
Numéro de téléphone d'urgence	ChemTrec, 800.424.9300
Date de préparation	le 03 avril, 2018

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H320	Provoque une irritation oculaire.
H334	Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Identificateur du produit : AV-550 SOIL STRENGTHENER - Ver. 1

Date de préparation : le 03 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 12 mai, 2018

Page 01 de 08

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection.
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/
Savon

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un Centre antipoison/un médecin/

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage :

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Sans objet.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers)	26447-40-5	25	MDI	
Dibutyl maleate	105-76-0	50	DBM	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Identificateur du produit : AV-550 SOIL STRENGTHENER - Ver. 1

Date de préparation : le 03 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 12 mai, 2018

Page 02 de 08

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation : Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Reins, poumons, système respiratoire.

Instructions particulières

Surveiller la fonction cardiovasculaire. Surveiller la fonction respiratoire.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, dermatite, troubles respiratoires, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; acide cyanhydrique très dangereux; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; hydrocarbures aromatiques polycycliques très toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau.

Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Couvrir la surface du déversement avec le type de mousse approprié afin de réduire le dégagement de vapeur. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Rabattre la vapeur avec de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau. Rincer la zone du déversement. Obtenir l'avis d'un expert avant de traiter le produit déversé avec d'autres produits chimiques afin de réduire les risques. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide. Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Identificateur du produit : AV-550 SOIL STRENGTHENER - Ver. 1

Date de préparation : le 03 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 12 mai, 2018

Page 03 de 08

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact cutané. Éviter de respirer ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). Dispositions générales relatives à l'hygiène les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. NE PAS fumer sur les lieux de travail. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas ou de quitter le lieu de travail. Envisager l'utilisation d'un vestiaire double séparé par une salle de douche. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers)	0.005 ppm			0.2 mg/m3		

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Les matériaux convenables sont les suivants : Gants résistants aux produits chimiques: caoutchouc de butyle, polychloroprène, caoutchouc de nitrile, chlorure de polyvinyle, Viton®/caoutchouc de butyle. Combinaison résistante chimique: Barrière® (PE/PA/PE), Saranex®.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni de filtres N100, R100 ou P100. Et porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques. Soit face pleine ou demi-face avec des lunettes d'éclaboussure.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide brun pâle.
Odeur	Âcre
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); < 0 °F (-18 °C) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible

Identificateur du produit : AV-550 SOIL STRENGTHENER - Ver. 1

Date de préparation : le 03 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 12 mai, 2018

Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.114
Solubilité	Pas disponible dans l'eau; Moyennement soluble dans cétones (p. ex. l'acétone).
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); 30 - 60 centipoises à 77 °F (25 °C) (dynamique)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Sans objet.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Eau, teneur en eau ou humidité. Conditions alcalines (pH élevé).

Matériaux incompatibles

Polymérise au contact de : alcools (p. ex. éthanol), alcanolamines (p. ex. triéthanolamine), amines (p. ex. triéthylamine), glycols (p. ex. éthylèneglycol), phénols (p. ex. acide phénique), agents réducteurs (p. ex. hydroquinone), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures), eau.

Non corrosif pour les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers)	2 mg/L (rat) (aérosol)	> 2000 mg/kg (rat)	> 9400 mg/kg (lapin)
Dibutyl maleate		9300 mg/kg (souris)	10010 mg/kg (lapin)

Inhalation ATEmix = 8 mg/L

Orale ATEmix = 18600 mg/kg

Cutanée ATEmix = 20020 mg/kg

Identificateur du produit : AV-550 SOIL STRENGTHENER - Ver. 1

Date de préparation : le 03 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 12 mai, 2018

Page 05 de 08

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. (Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers)) peut causer irritation sévère au nez et à la gorge.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer effets nocifs sur les reins. (Dibutyl maleate) irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires. (Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers)). (2-(2-ETHOXYETHOXY)ETHYL ACETATE)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut causer de graves symptômes semblables à de l'asthme (sensibilisation des voies respiratoires) selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Peut causer une réaction allergique (sensibilisation de la peau) selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. (Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers))

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers)	Groupe 3	Non désignée	Non listée	Non listée
Dibutyl maleate	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxique pour la vie aquatique, selon les essais de toxicité aiguë. (Dibutyl maleate)

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Identificateur du produit : AV-550 SOIL STRENGTHENER - Ver. 1

Date de préparation : le 03 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 12 mai, 2018

Page 06 de 08

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers)		> 1000 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau))		
Dibutyl maleate	0.6 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)	21 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)	6.2 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 72 heures)	

Persistence et dégradation

Aucun ingrédient de ce produit ou de ses produits de dégradation n'est reconnu comme élément très persistant.

Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration chez les poissons : 81.34 l/kg. (Dibutyl maleate) 200. (Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers))

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit ne migre pas à travers le sol.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 **Inflammabilité** - 1 **Instabilité** - 0

FDS préparée par Avanti International

Identificateur du produit : AV-550 SOIL STRENGTHENER - Ver. 1

Date de préparation : le 03 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 12 mai, 2018

Page 07 de 08

Date de préparation	le 03 avril, 2018
Date de la plus récente version révisée	le 12 mai, 2018
Indicateurs de révision	Sans objet.
Signification des abréviations	ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
Références	Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).